

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 25 MAI 2020

Conseillers en exercice : 7

PRESENTS : MM. PERRIN François, BAILLY Emmanuel, ROUX Jean-Paul,
Mme VANDROUX Laurence, M. GIRARDET Charles,
M. GAUTHIER Arnaud, M. MATHIEU Pascal

Conseillers présents : 7

Absent : néant

Date de convocation :

18/05/2020

Date d'affichage :

27/05/2020

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme VANDROUX Laurence

L'an deux mille vingt le vingt-cinq mai à 20 heures 30, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le dix-huit mai, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. DARBON Hubert, Maire.

ORDRE du JOUR

- 1 – Installation du conseil municipal
- 2 – Election du Maire
- 3 – Détermination du nombre d'adjoints
- 4 – Election des adjoints
- 5 – Délégué communautaire
- 6 – Questions diverses

* * *

1 – Installation du conseil municipal

La séance est ouverte sous la présidence de M. DARBON, Maire qui a déclaré les 7 membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Mme VANDROUX Laurence a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

2 – Election du Maire

Le plus âgé des membres présents, M. ROUX Jean-Paul, a pris la présidence de l'assemblée. Il a procédé à l'appel nominal des conseillers. Il a dénombré 7 conseillers présents. Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire, conformément aux dispositions prévues par les articles L.2122-4 et L.2122-7 du code général des collectivités territoriales.

M. GAUTHIER Arnaud et M. GIRARDET Charles ont été désignés assesseurs.

Les résultats du scrutin secret sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	7
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de suffrages exprimés :	6
Majorité absolue :	4

Monsieur PERRIN François ayant obtenu 6 voix, a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

3 – Détermination du nombre d'adjoints

Sous la présidence de M. PERRIN François élu Maire, le conseil municipal a été invité à choisir le nombre d'adjoint qui peut être au maximum de 2 pour Les Planches.
Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de de fixer à 2 le nombre d'adjoints au maire de la commune.

4 – Election des adjoints

- Election du 1^{er} adjoint (selon les mêmes modalités que le maire) :

Les résultats du scrutin secret sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	7
Nombre de bulletins nuls :	2
Nombre de suffrages exprimés :	5
Majorité absolue :	3

Monsieur ROUX Jean-Paul ayant obtenu 2 voix et M.BAILLY Emmanuel ayant obtenu 3 voix, ce dernier a été proclamé 1^{er} adjoint et a été immédiatement installé.

- Election du 2^{ème} adjoint (selon les mêmes modalités que le maire) :

Les résultats du scrutin secret sont les suivants :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	7
Nombre de bulletins nuls :	1
Nombre de suffrages exprimés :	6
Majorité absolue :	4

Monsieur ROUX Jean-Paul ayant obtenu 6 voix, a été proclamé 2^{ème} adjoint et a été immédiatement installé.

Le Maire donne lecture de la charte de l'élu local qui est distribuée à chaque conseiller.

5 – Délégué communautaire

En application de l'article L.273-11 du code électoral, les conseillers communautaires des communes de moins de 1 000 habitants sont désignés automatiquement en suivant l'ordre du tableau.

Ainsi, M. PERRIN François est élu conseiller communautaire et M. BAILLY Emmanuel est nommé suppléant à La Communauté de Communes.

6 – Questions diverses

Les nouveaux élus débattent du problème de sur fréquentation du site de la cascade des tufs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

Le secrétaire de séance : VANDROUX Laurence

